

# Information presse

16 octobre 2018



La BCE - Banque Commune d'Épreuves regroupe 24 écoles de management, toutes membres de la Conférence des Grandes Ecoles et délivrant le grade de Master pour leur programme grande école :

Audencia Business School, Brest Business School, BSB Burgundy School of Business, Ecole de Management de Normandie, EDHEC Business School, emlyon Business School, EM Strasbourg Business School, ESCP Europe, ESSEC Business School, Grenoble Ecole de Management, Groupe ESC Clermont, Groupe ESC Pau, HEC Paris, ICN Business School, INSEEC School of Business and Economics, Institut Mines Telecom Business School, ISC Paris Business School, ISG International Business School, La Rochelle Business School, Montpellier Business School, Rennes School of Business, SKEMA Business School, South Champagne Business School, Toulouse Business School

et 3 écoles associées : ENSAE ParisTech, ENS Paris-Saclay, Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr

## **POUR LE CONCOURS 2019, LA BCE PROCEDERA A LA NUMERISATION ET A LA CORRECTION EN LIGNE DES COPIES POUSUIVANT AINSI LE PROCESSUS DE DEMATERIALISATION DU CONCOURS**

Pour le concours 2019, l'ensemble des 135 000 copies du concours BCE seront numérisées et les 800 enseignants sollicités pour en assurer la correction seront amenés à corriger ces copies en ligne sur une plateforme développée et testée par le partenaire informatique de la BCE, l'INP Toulouse.

A l'issue des épreuves écrites qui se dérouleront du lundi 29 avril au vendredi 10 mai 2019, les copies seront numérisées en couleur via des scanners haut débit, anonymisées, brassées à l'unité et affectées électroniquement aux correcteurs qui les visualiseront et les noteront sur écran, via un serveur sécurisé.

Cette numérisation des copies et leur correction en ligne ne modifient en rien le déroulement du concours : les candidats continueront à rédiger sur des copies papier en s'identifiant dans la partie supérieure qui sera masquée aux correcteurs afin de garantir l'anonymat tout au long du processus. Seul le format de copie évolue.

Cette dématérialisation présente plusieurs avantages :

- Plus grande sécurisation du concours, en limitant les possibilités de perte ou de vol liées au transport physique des copies.
- Meilleur brassage des copies, à l'unité, au moment de la répartition entre correcteurs, avec l'assurance que les enseignants ne puissent être en situation de corriger les copies de leurs propres élèves.

Ce brassage encore plus fin des copies rend définitivement caduque l'idée qu'un candidat serait mieux traité en Régions qu'en Ile-de-France.

- Modernisation du processus de correction et suppression des risques d'erreur dans les reports de note.

La prise en main de l'outil de correction en ligne est simple et intuitive. Les concepteurs et correcteurs bénéficieront d'une information détaillée et d'un accompagnement personnalisé afin de faciliter leur travail pour cette année de mise en œuvre.

## Contact presse



**Christian CHENEL**  
**Directeur des Admissions et Concours (DAC)**

[cchenel@cci-paris-idf.fr](mailto:cchenel@cci-paris-idf.fr) - 01 39 67 71 52  
[www.concours-bce.com](http://www.concours-bce.com)

La BCE - Banque Commune d'Épreuves est gérée par la Direction des Admissions et Concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France

